

2^e Trophée Armand Mazza

Rapide de l'Échiquier couronnais

Dimanche 3 octobre 2021

**Salle des Fêtes Place du 14 juillet
16400 La Couronne**

Tournoi principal
ouvert à tous

Tournoi jeunes
(Ppo à Benjamin, elo < 1300)

7 rondes 2x15 minutes + 5 sec/coup
(système suisse homologué Fide – Ouvert aux licencié.e.s A et B)

 **Inscription :**

Sénior :


16 €

Jeunes :

8 €

MI/GMI:

gratuit (si inscrits le 2/10 au plus tard)


 **Pointage** de 9h00 à 9h40 - Début de la première ronde à 10h00

 **Prix :**

1^{er} au général : 250 € garantis si 60 participants

Prix non cumulables :

Féminins (2) - Vétéran/senior+ - Par catégories - Jeunes

 Buvette sur place - Restauration rapide sur commande

 **Contacts :**

Jean-Luc PLASSART

06.02.33.24.43

Ludovic PERCHE

06.30.42.80.11

echiquier.couronnais@gmail.com

1^{er} TROPHEE ARMAND MAZZA
le 3 octobre 2021
Salle des Fêtes de La Couronne

2 tournois de 7 rondes. Cadence : 15 minutes + 5 secondes par coup

Tournoi principal :

250 € au 1^{er} - Prix spéciaux : 2 pour les féminines, senior+/vétérans, catégories elo

Tournoi jeunes :

Coupes et médailles – Récompenses

Inscription sur [Helloasso](#) ou par retour du bulletin ci-dessous

Bulletin d'inscription au Tournoi Principal

Adulte : 16 €

Jeune* : 8 €

* moins de 20 ans au 1^{er} janvier

Nom : **Prénom :**

N° de licence :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Email : **Tél :**

A retourner pour **réception avant le 2 octobre 2021** à

Jean-Luc Plassart, résidence du Jardin Vert Aunis, 1 rue Lucie Valore,
16000 Angoulême

Chèque à libeller à l'ordre de Echiquier couronnais

Bulletin d'inscription au Tournoi Jeunes

~~Adulte~~

Petit Poussin à Benjamin* : 8 €

* moins de 14 ans au 1^{er} janvier - Elo inférieur à 1300

Nom : **Prénom :**

N° de licence :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Email : **Tél :**

A retourner pour **réception avant le 2 octobre 2021** à

Jean-Luc Plassart, résidence du Jardin Vert Aunis, 1 rue Lucie Valore,
16000 Angoulême

Chèque à libeller à l'ordre de Echiquier couronnais

Tournoi rapide « 2^e Trophée Armand Mazza » 3 octobre 2021



Protocole sanitaire COVID-19

Le présent protocole sanitaire est mis en place par l'organisateur du Tournoi rapide d'échecs dans la salle des fêtes de La Couronne pour garantir aux joueurs, arbitres et accompagnateurs des conditions optimales de sécurité vis-à-vis de la propagation de la Covid-19.

Il a été rédigé en tenant compte des dernières mesures gouvernementales (Décret n° 2021-1059 du 7 août 2021) et préfectorales, ainsi que des recommandations du ministère des Sports et de la Fédération Française des Echecs (FFE).

Le responsable Covid de la manifestation est l'organisateur de la compétition identifié sur la fiche fédérale du tournoi.

1 - PRÉSENTATION

1.1 - Respect du protocole

En s'inscrivant à la compétition, les joueurs s'engagent à respecter strictement les consignes de sécurité sanitaire à l'intérieur de la salle des fêtes sous peine de sanctions précisées au règlement intérieur du tournoi.

1.2 - Responsabilité

L'organisateur met en œuvre les meilleures conditions possibles pour garantir la sécurité du public admis dans la salle des fêtes et décline toute responsabilité en cas de contamination.

1.3 – Affichage

Le présent protocole et les gestes barrières habituels sont affichés à proximité de toutes les tables de jeu.

1.4 - Évolution du protocole

Le présent protocole sanitaire pourra être assoupli ou renforcé en fonction de l'évolution des consignes des autorités sanitaires, de la Mairie de La Couronne ou de la FFE.

2 - SALLE DE JEU

2.1 – Jauge

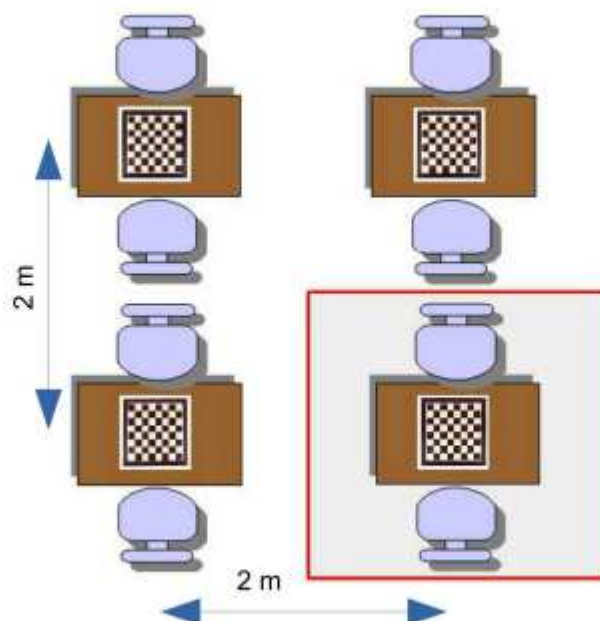
Le nombre de joueurs est limité à 130 pour respecter les règles de distanciation et gérer les flux des personnes admises dans la salle des fêtes.

2.2 - Disposition des tables

La compétition se déroule dans une partie de la salle des fêtes désignée par salle de jeu.

Dimensions utiles de la salle des fêtes : largeur : 16 m, longueur : 22 m, hauteur : 3,70m.

Le plan général d'aménagement de la salle de jeu est joint en annexe 1.



Les distances entre deux échiquiers sont de 2 mètres. Elles déterminent des zones unitaires de 4 m² **strictement réservées aux joueurs appariés** et à l'arbitre selon nécessité d'intervention ponctuelle.

Des espaces supplémentaires sont dédiés aux déplacements justifiés pendant les rondes.

2.3 – Aération

La salle de jeu sera ventilée par l'ouverture de ses portes avant et pendant le tournoi.

2.4 - Accès à la salle des fêtes

L'accès à la salle des fêtes est réservé aux arbitres et organisateurs, aux joueurs inscrits et leurs accompagnateurs.

L'accès de toute personne de plus de **12 ans et 2 mois** est conditionné par la présentation d'un pass sanitaire valide.

Il sera contrôlé avec l'application « tousanticovid verif » ou à défaut en vérifiant que l'une des 2 conditions est bien remplie :

- schéma vaccinal complet de plus de deux semaines : QR code ou certificat de vaccination
- certificat de test négatif de moins de 72 heures

Le principe suivant est applicable à toutes et tous :

- La présence en salle rend obligatoire le **port permanent du masque**
- La **position assise est obligatoire** en dehors des impératifs hygiéniques et de la modification des appariements entre deux rondes.

Les accompagnateurs disposent d'un espace hors de la zone de jeu. Des sièges distants sont mis à leur disposition.

Les jeux installés dans la salle sont affectés exclusivement aux parties des rondes de la compétition. En aucun cas, ils ne peuvent être utilisés avant ou entre les rondes alors que le mobilier et le matériel ont été désinfectés.

4 – COMPÉTITION

4.1 - Déroulement des parties

Les joueurs ont obligation de se désinfecter les mains au gel hydro-alcoolique avant de s'asseoir, ainsi qu'après chaque déplacement en cours de partie.

Les joueurs se saluent et se souhaitent une bonne partie **sans se serrer la main**, puis les parties se déroulent «normalement».

Les joueurs qui ont déjà enregistré leur résultat puis nettoyé le mobilier et matériel de jeu doivent quitter la salle de jeu par les zones de déplacement **sans s'attarder** sur les parties encore en cours.

4.2 - Saisie des résultats

Les résultats des rondes sont saisis uniquement par l'arbitre sur Papi-web. Les joueurs n'auront aucune possibilité de manipuler le dispositif d'enregistrement des scores de leurs parties. Les résultats sont affichés en temps réel dans la salle et sur le site fédéral.

4.3 - Désinfection du matériel entre les rondes

L'organisateur met à disposition des lingettes virucides EN 14476 à usage unique ou du spray désinfectant et des tissus de nettoyage. Après chaque partie, les pendules, sous-jeux et pièces sont désinfectés par les joueurs. Dès leur départ, l'organisateur corrige l'opération si nécessaire et désinfecte les tables et les chaises.

Les lingettes et papiers d'essuyage usagés seront jetés immédiatement dans des sacs plastiques refermables. Chaque sac est pré-installé dans une poubelle avec couvercle actionnable au pied.

4.4 – Appariements – Grille américaine

Avant chaque ronde, l'appariement des joueurs sera diffusé par projection sur grand écran (3m x 5m). De même que la grille américaine, il ne fera l'objet d'aucun affichage mural afin de respecter la consigne de distanciation pour sa lecture.

L'organisateur veillera à ce qu'aucun regroupement de joueurs pendant les inter-rondes dans la salle de jeu ne soit possible.

4.5 – Analyse de partie

Les analyses de partie à l'intérieur de la salle des fêtes **ne sont pas autorisées**.

5 - PROTECTION DES PERSONNES

5.1 - Prévention

Le port du masque est obligatoire pour tous (joueurs, organisateurs, arbitres et accompagnateurs) dans l'ensemble de la salle des fêtes.

Le masque doit impérativement être **correctement porté**, couvrant la bouche et le nez.

Les joueurs, ainsi que toutes les personnes présentes, apportent leurs masques en nombre suffisant pour la durée de la compétition.

Cette obligation s'applique à tous, quel que soit l'âge.

Du gel hydro-alcoolique est mis à la disposition des joueurs pendant toute la compétition. Ils se désinfecteront les mains avant chaque ronde et après chaque passage aux toilettes.

5.2 – Traçabilité

L'organisateur conservera un registre des personnes admises dans la salle.

5.3 – Mise en isolement

Un espace d'isolement est mis en place dans une loge pour toute personne découvrant des symptômes pendant l'événement.

Les numéros à appeler :

- numéro vert au 0 800 130 000
- si la personne présente des difficultés respiratoires : 15 (SAMU)

6 - SANITAIRES

Les équipements ne permettant pas de préserver la distanciation physique seront condamnés (exemple : urinoirs contigus).

L'usage des sanitaires est de la responsabilité des joueurs.

L'organisateur met à disposition des joueurs et des accompagnateurs le matériel permettant :

- de se désinfecter / laver les mains dès l'entrée dans le sanitaire,

- de procéder eux-même à une désinfection complémentaire.

Il contrôlera régulièrement que les consignes sont appliquées et fera des rappels individuels et/ou collectifs si nécessaire.

Pendant les rondes, l'organisateur désinfectera les poignées de portes, les boutons et robinets, veillera à la quantité suffisante des produits mis à disposition des joueurs.

7 – ELIMINATION DES DECHETS

A la fin du tournoi, les sacs-poubelle doublés contenant les lingettes usagées et autres tissus de nettoyage ainsi que les masques seront fermés soigneusement et placés dans des conteneurs de déchets ménagers.

8 - BUVETTE

Il n'y a aucune restauration au comptoir de la salle des fêtes qui n'assurera qu'un service de livraison des pré-commandes.

Les personnes admises dans la salle des fêtes ne peuvent consommer les encas qu'elles auraient apportés ou commandés qu'à l'extérieur de la salle de jeu.

Annexe 1 au Protocole sanitaire
Plan d'organisation de la salle de compétition

